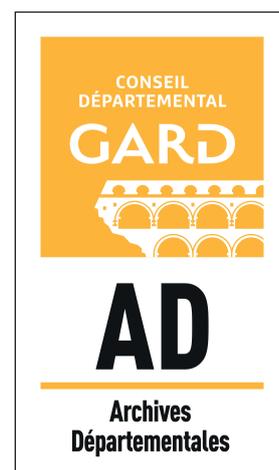


# DEUXIÈME SCHÉMA DÉPARTEMENTAL POUR UNE POLITIQUE DES ARCHIVES

Garantir l'accès au patrimoine  
informationnel gardois

2024-2028



# BILAN 1<sup>ER</sup> SCHÉMA 2019-2023

**D**écliné en 4 thèmes : Identités et territoires, Soutenir nos territoires, Les archives de demain, Une ambition renouvelée en direction des publics - le 1er schéma départemental pour une politique des archives a témoigné du rôle essentiel que jouent les archives, mémoire de l'action publique sur le territoire, dans le fonctionnement et l'évolution de l'Administration.

La facilitation de l'accès aux ressources les plus consultées (état civil, registres matricules, compoix, cadastre...) par leur mise en ligne, le développement de la médiation en direction de tous les publics (événements in situ et hors les murs, ateliers jeunes publics...), l'accompagnement de la modernisation de l'Administration avec la prise en compte des archives numériques, le soutien aux communes et EPCI... ont été autant d'actions qui durant la période 2019-2023 ont permis de renforcer la mission fondamentale de service public des Archives départementales du Gard.

## CHIFFRES CLÉS 2019-2023

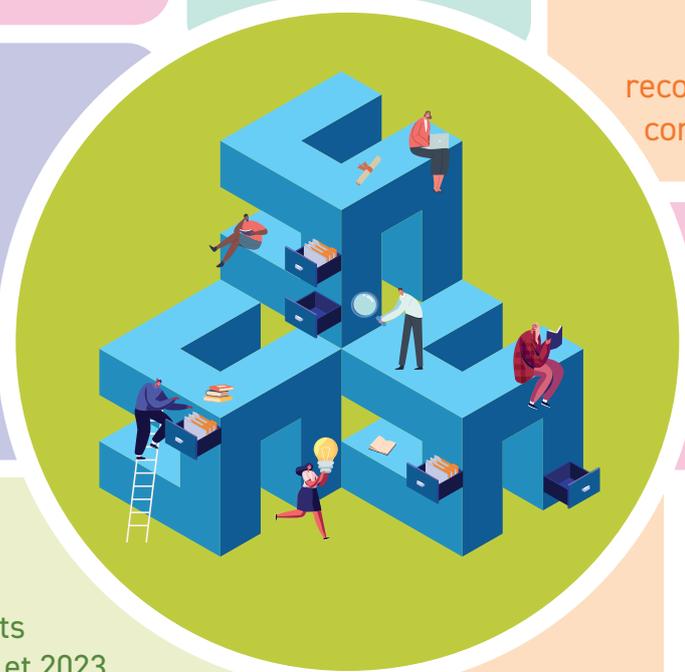
**+ de 6 600 000 pages et images numérisées** et mises en ligne pour un budget de 100 000 €

**214 044 visiteurs** en ligne en 2023,  
**1 280 883 documents** numérisés consultés

**2 627 instruments** de recherche encodés pour faciliter l'accès à distance aux ressources patrimoniales

**+ d'1 km** linéaire d'archives reconditionnées pour une conservation préventive

**50 classes** ont bénéficié du dispositif ateliers nomades en 2022-2023 (pour compléter l'offre d'éducation artistique et culturelle à destination des collèges)



**439 enseignants** formés en 2023 à travers **17 séances**

**337 visites** aux communes et groupements de communes entre 2018 et 2023 pour les aider dans la gestion de leur patrimoine archivistique et 3000 € d'aide distribués pour la restauration et l'équipement de locaux

**9 800 visiteurs** pour les expositions de 2019 à 2023

**40 partenariats** par an avec des musées, bibliothèques, universités et artistes



## Garantir l'accès au patrimoine informationnel gardois

Les Archives départementales ont été créées en 1796 pour centraliser les archives de l'Ancien Régime ainsi que celles des administrations, et en faciliter le libre accès aux citoyens, dans un objectif de transparence démocratique.

Depuis leur installation en 2014 rue du Forez à Nîmes, les Archives départementales du Gard jouent un rôle essentiel dans les ambitions culturelles, patrimoniales et de solidarité du Conseil départemental.

Au service du territoire gardois et de ses habitants, les Archives départementales du Gard se doivent d'être au plus près de leurs besoins et d'évoluer avec eux. C'est l'ambition de ce deuxième Schéma pour une politique des Archives qui, tout en s'inscrivant dans la continuité du premier, propose de répondre aux enjeux de la politique culturelle et patrimoniale du Conseil départemental : mettre les archives au service des usagers, constituer le patrimoine numérique du département, mobiliser et préserver pour l'avenir. Il identifie ainsi 4 axes d'évolution, qu'il décline en 12 objectifs stratégiques et 31 actions.

Ce Schéma pluriannuel constitue donc un outil de pilotage qui dessine les perspectives et les enjeux des Archives départementales du Gard pour les années 2024-2028. Il s'inscrit par conséquent dans la politique générale du Conseil départemental et s'articule de manière transversale avec l'ensemble des schémas adoptés depuis juillet 2021.

**Françoise Laurent-Perrigot,**

Présidente du Conseil  
départemental du Gard



**Patrick Malavieille,**

Vice-président, délégué à la culture,  
au patrimoine, à l'éducation artistique





# FICHE D'IDENTITÉ

## 1796 – CRÉATION



## 1911 – INSTALLATION DANS L'ANCIEN GRAND SÉMINAIRE DE NÎMES, RUE DES CHASSAINTES



## 2014 – INAUGURATION DU NOUVEAU BÂTIMENT, RUE DU FOREZ

10 000 m<sup>2</sup>

33 magasins : 40 km linéaires équipés

Accueil du public : salle de lecture, salle d'exposition, salle pédagogique, auditorium



## 2024 – CHIFFRES CLÉS

30 kilomètres linéaires d'archives conservées

1 Système d'archivage électronique (SAE)

44 agents

332 m linéaires d'archives publiques et privées

0,23 Go d'archives numériques

909 lecteurs inscrits, 2 387 séances de travail,

11 481 documents consultés (salle de lecture physique)

136 377 internautes, 222 403 sessions,

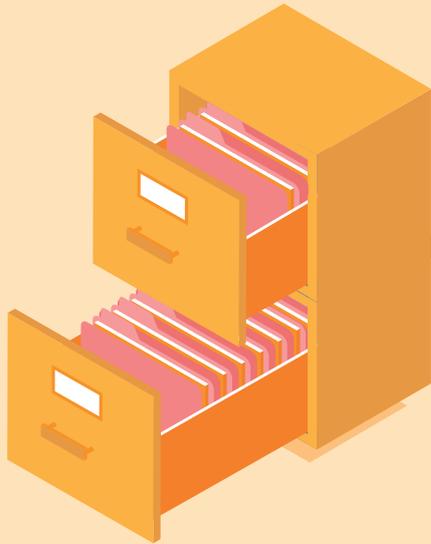
1 320 000 pages consultées (salle de lecture virtuelle)

7 455 534 pages ou images mises en ligne depuis le début des opérations en 2014

6 796 participants à 21 activités pédagogiques ou culturelles, *in situ* ou hors les murs

# LES 4 AXES DU SCHÉMA

Axe 1 :  
**COLLECTER**



Axe 2 :  
**CLASSER**



Axe 3 :  
**CONSERVER**

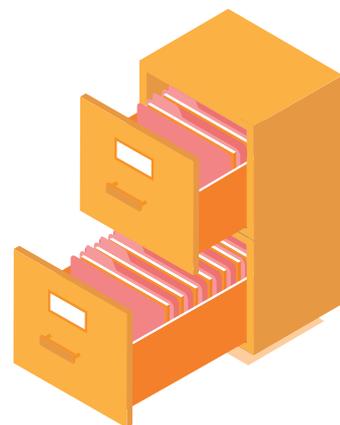


Axe 4 :  
**COMMUNIQUER  
ET VALORISER**



# Axe 1 : Collecter

*Pour améliorer la collecte des archives, il est essentiel de soutenir les contributeurs en définissant des objectifs précis pour les archives physiques et numériques mais aussi en adaptant les outils et méthodes afin d'assurer une gestion globale et cohérente du patrimoine informationnel de l'administration.*



## RENFORCER L'ORGANISATION DE LA FONCTION ARCHIVES

- Adapter les procédures aux évolutions de l'organisation des services de l'État
- Réactiver la collecte auprès des opérateurs publics non représentés dans les fonds d'archives
- Relancer la collecte des archives notariales

## ÉLABORER UNE STRATÉGIE D'ARCHIVAGE NUMÉRIQUE

- Sensibiliser les collectivités territoriales et leurs groupements à la mutualisation d'une solution d'archivage numérique
- Organiser l'archivage numérique intermédiaire du département
- Rationaliser l'archivage numérique définitif du département



## PRÉSERVER LES ARCHIVES PRIVÉES INTÉRESSANT L'HISTOIRE LOCALE

- Mener des actions de sensibilisation auprès des détenteurs d'archives privées
- Inciter les détenteurs à organiser leurs archives

# Axe 2 : Classer

Les opérations de classement des archives permettent de répondre aux obligations de communication, d'enrichir les ressources historiques pour les chercheurs et les activités culturelles, et d'optimiser les espaces de conservation. Elles facilitent également l'accès à l'information en améliorant l'exploitation des collections de la Bibliothèque.



## ÉLABORER DES STRATÉGIES DE CLASSEMENT

- Prioriser les classements d'archives anciennes et modernes
- Mobiliser et organiser les ressources
- Établir le suivi des chantiers de classement



## AMÉLIORER LES OUTILS

### PROFESSIONNELS DE LA BIBLIOTHÈQUE

- Adapter le SIGB (Système intégré de gestion des bibliothèques) aux besoins des professionnels
- Dématérialiser les fichiers Auteurs, Communes, Thèmes et Biographies pour en faciliter l'accès

## INVENTORIER LES FONDS

### ICONOGRAPHIQUES ET AUDIOVISUELS

- Récoler l'ensemble avec état sanitaire (il s'agit d'une opération de contrôle qui garantit la transmission des collections)
- Décrire pour import dans le SIA Archives (Système d'information archivistique)

# Axe 3 : Conserver

La politique de conservation doit intégrer les conséquences du dérèglement climatique dans la gestion du bâtiment, notamment le climat des magasins. Elle nécessite également la rédaction d'un plan de sauvegarde des biens culturels pour anticiper les sinistres et assurer la sauvegarde du patrimoine. Enfin, elle doit garantir la sécurisation de l'archivage numérique, en répondant aux exigences des enjeux de conservation.



## INTÉGRER LES IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Améliorer la performance énergétique du bâtiment
- Sensibiliser les agents aux écogestes



## AMÉLIORER LA PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHIVISTIQUE

- Réaliser un Plan de sauvegarde des biens culturels (PSBC)
- Développer les moyens de l'atelier de conservation préventive
- Assurer la conservation des archives numériques

## CONSOLIDER LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES FACE AUX RISQUES LIÉS AUX MÉTIERS DES ARCHIVES

- Réduire les risques liés à l'amiante (sensibilisation, information et formation des agents)
- Réduire les risques liés à la poussière
- Réduire les risques liés au port de charge

# Axe 4 : Communiquer et Valoriser

*La politique de communication et de valorisation des archives doit promouvoir la visibilité des archives en ligne et développer des outils de médiation numérique pour renforcer la relation citoyenne. Elle doit aussi repenser et diversifier les offres de services destinées au public en développant des partenariats, notamment dans les domaines de l'éducation à la citoyenneté et de l'éducation artistique et culturelle.*



## DÉVELOPPER LES PRATIQUES CULTURELLES NUMÉRIQUES DANS LES TERRITOIRES

- Transposer en ligne des activités et des ressources pédagogiques
- Améliorer la visibilité des ressources
- Enrichir les projets en ligne à travers des nouveaux formats

## ÉLARGIR LES PARTENARIATS

- Déployer une offre de proximité pour les établissements scolaires et universitaires
- Consolider une offre de proximité tous publics en privilégiant les dynamiques de réseau



## FAVORISER L'ACCÈS AUX ARCHIVES POUR TOUS

- Conforter l'offre à destination des établissements scolaires et universitaires, des chercheurs et des publics
- Œuvrer pour un lien direct entre archives et citoyens
- Assurer la complémentarité entre les salles de lecture physique et virtuelle



**AD**

**Archives  
Départementales**

**ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU GARD**

365 rue du Forez

30000 Nîmes

[archives.gard.fr](http://archives.gard.fr)